

CARTE DE CRÉDIT
RÉGULIÈRE
MASTERCARD^{MD}

—

Guide du détenteur

› DES PROTECTIONS RASSURANTES	4
› DES AVANTAGES APPRÉCIABLES QUI FONT UNE DIFFÉRENCE	6
› LES COORDONNÉES IMPORTANTES	9

^{MD} MASTERCARD est une marque de commerce déposée de Mastercard International inc. La Banque Nationale du Canada est un usager autorisé. Le contenu et les conditions du programme décrits dans le présent guide sont sujets à changement.

Des protections rassurantes

La carte Régulière est assortie d'un programme d'assurances* sécurisant. Voici une description sommaire de ces assurances, qui entrent automatiquement en vigueur lorsque vous réglez des achats avec la carte. **Certaines conditions et restrictions s'appliquent. Veuillez vous référer au Certificat d'assurance 713705-1, disponible en ligne à bnc.ca/mastercard, pour en connaître les détails.**

PROTECTIONS ACHATS

Assurance achats

La majorité des articles personnels neufs achetés avec votre carte sont protégés contre le vol ou les bris pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'achat. Selon le cas, l'article pourrait être remplacé, remboursé ou réparé.

Prolongation de garanties

Garantie prolongée qui double, jusqu'à un an de plus, la période de garantie du fabricant, lorsqu'applicable, sur la majorité des articles neufs achetés avec votre carte, au Canada ou à l'étranger. La prolongation de garanties s'applique pour autant que la garantie du fabricant soit existante et valable au Canada.

* Les services d'assurance sont fournis par Assurance-vie Banque Nationale, Compagnie d'assurance-vie. Pour les résidents de l'Alberta, l'assureur est Canassurance, Compagnie d'assurance.

SERVICE GLOBAL MASTERCARD

En cas de perte ou de vol de votre carte Régulière à l'étranger, vous recevrez l'assistance dont vous avez besoin :

- › signalement de votre carte perdue ou volée;
- › émission d'une carte de remplacement temporaire;
- › avance de fonds en quelques heures dans presque tous les pays du monde (si le solde du compte le permet)

Vous pourrez obtenir le numéro sans frais de ce service en ligne, à votre hôtel ou dans un annuaire téléphonique sous l'appellation *Mastercard Global Service*.

RESPONSABILITÉ ZÉRO DE MASTERCARD

Dans le cas d'une utilisation non autorisée de votre carte, la protection Responsabilité zéro couvre tous les achats effectués avec votre carte dans un magasin, par téléphone ou sur Internet. Certaines conditions s'appliquent. Visitez **mastercard.ca** pour obtenir tous les détails à ce sujet.

MASTERCARD SECURECODE^{MD}

Protection accrue lors de vos achats en ligne. Votre Mastercard SecureCode est un code confidentiel, connu seulement de vous et de votre institution financière, que vous devez entrer chaque fois que vous voulez payer un achat en ligne auprès d'un marchand participant. Vous pouvez obtenir votre propre Mastercard SecureCode via le site Internet d'un commerçant participant.

^{MD} MASTERCARD SECURECODE est une marque de commerce déposée de Mastercard International inc. La Banque Nationale est un usager autorisé.

Des avantages appréciables qui font une différence

La gamme d'avantages pratiques de la carte Régulière vous offre toute la flexibilité dont vous avez besoin.

CARTES SUPPLÉMENTAIRES

Vous pouvez faire émettre jusqu'à trois cartes Régulière supplémentaires. Les points accumulés avec ces cartes s'ajouteront aux vôtres et vous permettront d'accumuler des points plus rapidement.

TRANSFERTS DE SOLDE*

Transférez les soldes de vos autres cartes de crédit, détenues dans des institutions financières différentes ou des grands magasins, sur votre carte Régulière.

DÉBIT PRÉAUTORISÉ

Lorsque vous adhérez à ce service, le paiement de votre compte de carte Régulière sera automatiquement prélevé à l'échéance, sur le compte de transactions que vous détenez à la Banque Nationale ou dans une autre institution financière.

PAIEMENT AUTOMATIQUE DE FACTURES

Le paiement automatique de factures sur votre carte de crédit Mastercard comporte de nombreux avantages : il vous évite les frais de paiement en retard de vos fournisseurs de services mensuels (p. ex. les services téléphoniques ou de câblodistribution) et il effectue les paiements pour vous.

Pour plus d'informations sur les cartes supplémentaires, les transferts de solde, le débit préautorisé et le paiement automatique des factures, veuillez composer le **514 394-1427** ou le **1 888 622-2783**.

* Sous réserve des conditions énoncées à la Convention régissant l'utilisation de la carte Mastercard Banque Nationale.

SERVICES AUTOMATISÉS

Votre carte Régulière est dotée d'un numéro d'identification personnel (NIP) qui vous permettra d'accéder en tout temps à vos comptes bancaires par les guichets automatiques des réseaux *Interac*^{MD}, Mastercard et Cirrus^{MD} moyennant les frais d'utilisation de ces réseaux.

AVANCES DE FONDS*

Disponibles en tout temps, partout dans le monde, aux guichets automatiques de la Banque Nationale et des réseaux *Interac*, Mastercard et Cirrus.

PROTECTION OPTIONNELLE CONTRE LES DÉCOUVERTS

Pour bénéficier de cette protection, il vous suffit de relier vos comptes bancaires courants de la Banque Nationale à votre carte Mastercard, puis d'activer sur votre carte la protection contre les découverts. Pour ce faire, communiquez tout simplement avec un représentant de notre centre d'appels au **514 394-5555** ou, sans frais, au **1 888 835-6281**.

* Sous réserve des conditions énoncées à la Convention régissant l'utilisation de la carte Mastercard Banque Nationale.

^{MD} *INTERAC* est une marque de commerce déposée d'*Interac* inc. Utilisée sous licence.

^{MD} *CIRRUS* est une marque de commerce déposée de Mastercard International inc. La Banque Nationale du Canada est un usager autorisé.

ASSURANCE VOYAGE OPTIONNELLE

À titre de détenteur d'une carte Régulière, vous pouvez bénéficier des forfaits de l'assurance voyage annuelle de Mastercard Banque Nationale. Ces forfaits vous permettent de choisir une couverture pour tous vos voyages d'une durée maximale de quinze (15) ou de trente (30) jours réalisés au cours de l'année. Vous avez le choix entre les deux types de couvertures suivantes.

Assurance médicale seulement

Protection couvrant les frais médicaux, les frais d'hospitalisation, les frais de transport et l'allocation de subsistance.

Assurance complète

En plus de l'assurance médicale décrite ci-dessus, cette assurance couvre le remboursement des frais en cas d'annulation ou d'interruption de voyage et comprend une protection bagages.

Pour connaître la tarification et souscrire à cette protection, composez le **514 871-7500** ou le **1 877 871-7500**.

Les coordonnées importantes

Service à la clientèle (24 heures)

- › Au Canada et aux États-Unis 1 888 622-2783
- › Ailleurs dans le monde 514 394-1427

Signalement d'une carte perdue ou volée

- › Au Canada et aux États-Unis 1 800 361-0070
- › Ailleurs dans le monde 514 281-3159

Assurance

Pour toute demande d'indemnité et pour obtenir de l'assistance

- › Au Canada et aux États-Unis 1 888 235-2645
- › Ailleurs dans le monde 514 286-8345

Achat d'assurance voyage optionnelle

- › Au Canada et aux États-Unis 1 877 871-7500
- › Ailleurs dans le monde 514 871-7500

Site Internet bnc.ca/mastercard

Pour obtenir de plus amples renseignements,
communiquez avec nous en composant :

514 394-1427
1 888 622-2783

17492-001 (2019/04)